



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE SNU FSU EMPLOI

# Pas touche à l'Assurance Chômage ! Séminaire du jour : le gouvernement continue de vouloir faire les poches des privé.es d'emploi

Les pistes avancées par le premier ministre aujourd'hui, dans le cadre du séminaire gouvernemental sur le travail ne sont pas les bonnes. Durcir encore une fois les règles d'accès à l'indemnisation du chômage et au RSA ne règlera pas le problème du déficit budgétaire de l'Etat.

### « L'incitation à la reprise d'emploi »... De quels emplois parle-t-on ?

Aujourd'hui, plus de 80% des offres d'emploi disponibles sur le site francetravail.fr concernent des contrats à durée déterminée et/ou à temps partiel. Donc moins de 20% des offres correspondent à des contrats en CDI à temps plein.

Le gouvernement préfère tordre le bras des privé.es d'emploi pour qu'ils prennent n'importe quel poste à n'importe quel prix, plutôt que de travailler à l'amélioration des conditions d'emploi et de travail de ces postes.

Les conséquences des deux dernières modifications des règles d'indemnisation sont dramatiques pour les privé.es d'emploi : de moins en moins de personnes indemnisées, 37% des inscrit.es (avec l'allongement de la durée de cotisation pour entrer dans le régime) et diminution importante du montant de l'allocation moyenne.

Les résultats de la « réforme » du RSA ne sont pas bons : malgré un discours gouvernemental qui tord les chiffres pour se justifier, il y a très peu de reprise d'emploi durable (à savoir CDD d'au moins 6 mois et CDI).

Ainsi, les relations entre les personnels du Service Public de l'Emploi et les usagers se dégradent fortement : de plus en plus d'incivilités et d'agressions dans les contacts, et de témoignages de détresse des privé.es d'emploi, allant jusqu'à l'intention suicidaire et même la tentative de suicide en agence.

### L'Assurance Chômage n'est pas dans le budget de l'Etat !

Le gouvernement cherche à mettre la main sur l'argent du Régime d'Assurance Chômage, qui ne lui appartient pas. C'est aux partenaires sociaux de définir les règles d'indemnisation, pas au gouvernement.

**Pour le SNU FSU Emploi, d'autres choix sont possibles afin de mettre en place une indemnisation du chômage qui facilite véritablement la réintégration dans le monde du travail :**

- **La suppression des deux dernières « réformes » de l'Assurance Chômage et le retour, a minima, aux règles de 2019,**
- **L'élargissement des droits au chômage (en nombre de personnes indemnisées et en montant de l'ARE).**
- **L'arrêt des cadeaux en exonérations de cotisations sociales (74 milliards d'euros en 2022) offerts aux entreprises, alors que ces exonérations n'ont jamais favorisé l'emploi,**
- **L'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur les contrats de travail proposés par les entreprises (les offres d'emploi),**
- **Un réel accompagnement vers l'emploi et un renforcement des moyens alloués à France Travail (en lieu et place du coup de rabot de 600 millions déjà annoncé).**

Ivry sur Seine, le 27 mars 2024

Contacts presse : Vincent Lalouette 06 70 71 95 59  
Christophe Moreau 06 25 07 13 14



[@snu.pole.emploi.fsu](#)

[@SnuPoleEmploi](#)

[@snupoleemploi](#)

[@snupoleemploifsu](#)

[www.snutefifsu.fr](http://www.snutefifsu.fr)

[syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)